



## SAINT-AUGUSTIN DE-DESMAURES

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures requiert des soumissions et procédera à l'ouverture publique de ces dernières dans le cadre des appels d'offres suivants :

### Mardi 28 janvier 2025 à 10h00

**APO-2025-006 – Contrat pour la fourniture d'un tracteur compact avec équipements d'hiver (SÉAO 20039555)**

Responsable désigné : Marc Lachance, Gestionnaire de flotte, Service des travaux publics

Adresse courriel : apo.greffe@vsad.ca

**APO-2025-003 – Contrat pour la location de machineries lourdes avec ou sans opérateur (Pelles hydrauliques et bouteurs) - (SÉAO 20038582)**

Responsable désigné : Marc Lachance, Gestionnaire de flotte, Service des travaux publics

Adresse courriel : apo.greffe@vsad.ca

### Jeudi 30 janvier 2025 à 10h00

**APO-2025-001 - Contrat pour la réalisation d'un audit technique multidisciplinaire en vue de la revitalisation d'un bâtiment au Parc Riverain (SÉAO 20038565)**

Responsable désigné : Stéphane Dubé, directeur, Service des bâtiments, parcs et espaces verts

Adresse courriel : apo.greffe@vsad.ca

### Mardi 11 février 2025 à 10h00

**APO-2025-002 – Contrat relatif à la réalisation de services mécaniques et à la fourniture de pièces (SÉAO 20038577)**

Responsable désigné : Marc Lachance, Gestionnaire de flotte, Service des travaux publics

Adresse courriel : apo.greffe@vsad.ca

**APO-2025-005 – Contrat d'approvisionnement pour la fourniture et la livraison de matériaux granulaires et d'abrasifs (SÉAO 20039559)**

Responsable désigné : Simon Bélanger, Service des travaux publics

Adresse courriel : apo.greffe@vsad.ca

### Endroit de réception :

Service juridique et du greffe

**Hôtel de ville**

200, route de Fossambault

Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec) G3A 2E3

### **AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES**

Tout cocontractant potentiel doit se procurer les documents d'appel d'offres via le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) en acquittant les frais exigés, s'il en est. Aucune autre personne n'est autorisée à agir au nom ou pour le compte de la Ville pour délivrer ces documents. La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

Fait à la Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures,

Le 10 janvier 2025

La greffière,  
Marie-Josée Couture, avocate  
**VSAD.ca**